FO FÉDÉRATION DES FINANCES Loire-Atlantique

CHS-CT du 4 mai 2017

fo.044@dgfip.finances.gouv.fr **permanences le matins:** (02.40.20.76.56 mardi et jeudi – 02 40 74 03 87 lundi et vendredi

Élection du secrétaire de CHSCT 44

Suite à la démission de l'actuel secrétaire du CHSCT qui appartient à la formation des représentants de la CGT, c'est un représentant de la CFDT qui a été élu.
(VOTE : POUR : CFDT, Solidaires et FO -- Abstention : CGT).
Compte tenu des intentions exprimées par ce dernier lors de sa candidature, le fonctionnement du CHSCT devrait pouvoir désormais se dérouler sereinement et en conformité avec les souhaits de la majorité des représentants en CHSCT.

Résolution du CHSCT suite à une tentative de suicide sur lieu de travail

Une tentative de suicide est survenue début avril, aux RH de la DRFiP44 : ce drame a profondément bouleversé l'ensemble des agents de la DRFiP44, et plus encore ceux appartenant à son collectif de travail.
Dans un premier temps, un soutien a été apporté à ces derniers (Médecin de Prévention et cellule de victimologie du CHU de Nantes).
A ***FO***, nous avons à plusieurs reprises, affirmé toute notre compassion pour notre collègue et pour son collectif de travail (élargi).

Sur la question de mener ou pas une enquête, prérogative réglementaire qui incombe au CHSCT, la position de ***FO*** a été claire : c'est oui … d'autant que nous le répétons à chacune de nos interventions locales ou nationales, la situation vécue dans les services par les agents actuellement, est bien trop souvent intenable.
Aujourd'hui, ce collectif de travail est visé par une restructuration nationale avec la mise en place de pôles nationaux... dont Nantes sera écarté. Cela signifie donc, à compter de janvier 2019, une réduction importante des effectifs réalisant cette mission localement.

A ***FO***, nous considérons qu'une analyse objective et exhaustive des conditions de travail au sein de la structure de travail doit pouvoir être menée, afin de parvenir à tirer des enseignements du drame qui vient de se produire.
Cette démarche ne peut être mise en place qu'en concertation avec notamment les acteurs sociaux du département, et doit préalablement à son lancement, s'appuyer sur l'élaboration d'une méthodologie précise, à même de retracer les éléments objectifs propres à l'environnement du collectif de travail, notamment au regard de la quantité et de la complexité des tâches mais aussi de l'évolution des effectifs.
Dans le cadre de cette démarche, le principe visant à favoriser l'expression des agents doit pouvoir aussi être défini avec toutes les garanties à leur apporter en matière de volontariat, d'anonymat et de confidentialité.
FO a largement insisté sur ces garanties.

DÉLIBÉRATION VOTÉE À L'UNANIMITÉ

Une délégation d'enquête est constituée à la suite de la tentative de suicide d'un agent survenue le 3 avril 2017 dans les locaux de la DRFIP 44, 4 quai de Versailles à Nantes.
Elle a pour objet d'analyser les conditions de travail de l'agent et du service en vue de proposer des mesures de prévention et des actions d'améliorations des conditions de travail.
L'enquête portera principalement sur la Division Gestion des Ressources Humaines dans laquelle travaille l'agent concerné, la délégation n'écartant aucune possibilité de rencontrer tout autre collègue l'ayant côtoyé.
Si cela lui apparaît nécessaire au vu des premiers entretiens qu'elle mènera, la délégation d'enquête pourra également étudier les modalités d'accompagnement des agents témoins de la tentative de suicide de leur collègue.
La délégation est composée de : (3 représentant des personnels en CHSCT), du représentant du président du CHSCT, de l'Inspecteur santé et sécurité au travail, du médecin de prévention et de l'assistant de Prévention de la DRFiP44.
Les membres de la délégation d'enquête seront astreints à un devoir de confidentialité sur l'ensemble des données collectées

La 1ère réunion est fixée au 15 mai. Par contre, ***FO*** a réfuté la proposition de la DRFiP44 de voir boucler cette enquête pour décembre 2017. Dans un tel contexte, aucune pression ne doit être exercée, même pas d'ordre temporel.

Information sur le risque Amiante à la Tour de Bretagne

C'était avéré : il y a de l'amiante à la Tour de Bretagne. Jusqu'ici, il nous avait été certifié qu'il n'y avait pas de danger.
Le 24 avril 2017, lors d'un conseil extraordinaire du Syndic, les services de la DGFiP de la Tour de Bretagne (Si1C et Si1F) ont été avisés de la présence d'amiante, cette fois, sur les clapets de désenfumage découverte lors d'un contrôle routinier de la sécurité, en février 2017.
Le Secrétariat Général a demandé au Syndic de lui communiquer le plan de manipulation de ces clapets sur les 3 dernières années. A ce jour, cette demande n'a pas été suivie d'effet.
Des mesures d'empoussièrement ont été réalisées au 10ème étage de la Tour (non occupé) avec déclenchement des clapets : les analyses sont toujours en cours. Une contre-expertise est semble-t-il à prévoir.
Les responsables des services de la Tour sont très réactifs et attentifs à disposer d'informations précises avant diffusion aux Personnels : à ***FO***, nous nous sommes inquiétés du manque de réactivité par contre, du Syndic. Ce à quoi il nous a été répondu qu'il est débordé. Cela s'entend vu l'ampleur du bâtiment. Sauf qu'il y a urgence pour déterminer quels sont les risques encourus par nos collègues.

Avis du CHSCT sur les Plans d'Actions Prévention

1-INSEE

Le plan d'action de prévention concerne les deux établissements de l'INSEE : Direction régionale et Centre national informatique (CNIN).
Dans la présentation du bilan 2016, toutes les actions ont été engagées ; néanmoins certaines seront reconduites notamment celles liées aux formations et aux échanges professionnels.
Il est dommageable que seuls 40 % des agents participent à l'élaboration du recueil de risques.
Il est à noter que par rapport aux années précédentes la cotation des risques est mieux prise en compte.
Si un peu plus de 80 % des risques relèvent des risques psycho sociaux, le Directeur régional nous rassure en nous expliquant que les métiers de l'Insee ne présentent pas de risques particuliers d'où ce fort pourcentage centré sur les RPS.

Les propositions d'actions 2017 sont axés sur les cinq points suivants :

- renforcer la place de l'encadrant dans la démarche de prévention des RPS,
- améliorer le conditions de travail au quotidien,
- améliorer la détection et la prise en charge des RPS,
- communiquer et informer sur les sujets préoccupant les agents,
- mieux prendre en compte l'insertion dans l'emploi des agents en situation de handicap.

FO a particulièrement insisté sur l'avenir du service courrier. Jusqu'en décembre 2016, cette tâche était dévolue à une entreprise extérieure : cela représentait quasiment un temps plein (6h/jour).
Une période transitoire, de septembre 2017 à septembre 2018, sera mise en place. *Oui ...mais après ???*
Pour les représentants ***FO*** en CHSCT il n'est pas question que suite à la fusion des secrétariats de la Direction régionale et du Centre nationale informatique de Nantes, ces agents prennent en charge le courrier. En effet comment ce travail effectué par une personne à temps complet peut-il être dispatché sur 3,6 emplois. Les représentants ***FO*** demandent

- qu'un poste soit créé pour cette fonction,
- que les représentants du personnel INSEE soient destinataires des comptes rendus des réunions de réorganisation du SAR,
- que suite à la réorganisation du courrier et des secrétariats, la fiche d'impact correspondante soit présentée au CHSCT.

FO a donné un avis favorable à ce plan d'actions mais avec des réserves.

2- DOUANES

- Quelques chiffres pour 2017 :

	Nombres d'agents concernés par le DUERP/PAP	Nombre de lignes du DUERP
Direction régionale des Pays de Loire	292	75
Direction interrégionale Bretagne, Pays de la Loire	44	550
TOTAUX	336	625

L'ensemble des agents ont été consultés pour l'élaboration du DUERP.
Pour les risques des collègues de la catégorie A, de nouvelles mesures ont été réalisées : risques routiers, conduite des véhicules, risques physiques ; risques terroristes et d'agressions.
Il est à noter que la sécurité des agents de la mission de surveillance a été renforcée par la dotation de matériels de protection.

Avis du CHSCT sur la PAP de la DOUANE

Le CHS-CT relève qu'un travail de fond a été mené depuis trois ans. Le CHS-CT est favorable à ce PAP qui balaie l'ensemble des risques susceptibles d'apparaître sur le périmètre d'action des douanes. Ce plan définit les axes de prévention des Risques Psychos Sociaux RPS mis en action par un « conseiller RH ». Cette particularité est fortement appréciée.
Le CHS-CT encourage la poursuite de la prévention des RPS comme risque prioritaire en 2017.
La direction des Douanes a tenu compte des observations que nous avions formulées en 2016, en remontant les risques routiers de la quatrième à la deuxième position dans le classement. Cela correspond à la réalité du moment compte tenu de la prolongation de l'état d'urgence jusqu'en juillet 2017 et du contexte de fortes menaces terroristes.
Cependant le CHS-CT relève que l'aptitude physique des agents de la branche surveillance nécessite une activité physique hebdomadaire qui devrait être organisée sur le temps de service.

Une présentation est faite en séance du dispositif MARC (Mode Alternatif au Règlement des conflit)

Fiche d'impact sur la centralisation de la fiscalité routière au service national à Metz (SNDFR).

Depuis juillet 2015, a été engagée la centralisation vers Metz de la gestion de la taxe sur les véhicules routiers (TSVR) et le traitement des demandes de remboursement de la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) vers un par un service implanté à Metz.
Pour le 44, elle aura lieu en juillet prochain, sauf en ce qui concerne les remboursements TICPE pour les taxis, les contrôles prescrits par le service national de la fiscalité routière (SNDFR) et les contrôles d'initiatives, la gestion des procédures contentieuses et la gestion des archives.

7 d'agents directement impactés par le projet

Roche-sur-Yon	Angers	Mans	Nantes-Atlantique	Laval	recette régionale
1,6 ETPT	1,2 ETPT	1 ETPT	2 ETPT	0,5 ETPT	1 ETPT.

Tous les agents concernés seront reclassés dans leur service d'affectation. Par contre, l'organisation dans les services concernés devra être revue, notamment sur la répartition des tâches qui ne font pas l'objet d'un transfert .Ce point était vu pour information (donc pas de vote)

Fiche d'impact sur la fermeture du pôle Diffusion de l'information SIRENE (DIS) à l'INSEE

La Direction de l'INSEE nous présente la fiche d'impact liée à cette restructuration.
Cette unité fermera en septembre 2017 suite à la Loi numérique d'avril 2016 qui ouvre désormais gratuitement l'accès à des informations de l'INSEE.

6 agents (5B et 1A) sont concernés par cette fermeture.

L'organisation a subi des modifications : dans un premier temps, il a été nécessaire d'accompagner les utilisateurs du site. Puis, à compter de février, du fait d'une baisse des charges, les agents se sont vus confier de nouvelles missions auprès de services surchargés (gestion Sirene, l'état-civil et DEM).
Il est dommage que les trois notes de service évoquées dans la fiche d'impact n'aient pas été transmises aux représentants en CHSCT.

Au cours de ce CHSCT, deux fiches IMPACT ont donc été étudiées : elles permettent de connaître l'importance d'une réorganisation et ses conséquences pour les agents.
Les représentants *FO* insistent régulièrement sur la nécessité d'établir ces fiches *formatées*.
Trop de directions semblent encore ne pas en voir l'utilité.
Bonne nouvelle ! La DRFiP44 nous a indiqué que concernant les suppressions des cadres A dans les SIP nantais, cette fiche est (enfin!) en cours d'élaboration … comme quoi, à force de répéter, le message finit par être entendu !

Registres SST et fiches de signalement

Douanes	✗ **Mellinet :** demande de rampe rigide => action votée (ci-après)
DRFiP	✗ **Saint-Nazaire :** équipement d'un boucle magnétique pour agent malentendant : étude de faisabilité. Si possible, demande de financement au CJSCT. ✗ **Audubon** : trou dans des plaques de plafond et question sur le risque amiante. D'après le DRFiP44, il n'a pas d'amiante dans les plafonds de ce site. Un changement de plaques sera fait quand l'équipe BILI le pourra… ✗ **Graslin et amiante** : plusieurs fiches ont été déposées par les agents de ce site. La DRFiP44 répond systématiquement que la santé des agents n'a pas été mise en danger.Sur l'occupation des bureaux du ISE par des collègues du SFCAT une réflexion sera menée en concertation avec l'ensemble des agents/

Tadéo

Il semblerait que le dispositif en soit pas aussi adapté que ce qui avait été indiqué initialement. Il y aurait également un problème lié au réseau.

Budget et fiches actions

DIRECTION	MOTIF	SOMME	VOTE
SRE	2 chariots ergonomiques (à système d'élévation) pour le courrier	1474,80 €	Favorable
	Casquettes de protection	102,48	
DRFiP	Mesures d'air (désamiantage à St-Nazaire De Gaulle)	7700,00€	
	Analyse des poussières ayant provoqué des difficultés ORL (Graslin)	A revoir (entre 3000 et 4000€)	
Douanes	Isolation de faux plafonds et combles (Mellinet)	4585,75	
	Rampe escaliers	1915,20	

Informations données en séance

Un nouveau médecin de prévention devrait arriver au 1er septembre 2017.

Pas de nouveau sur le financement du local réservé à la médecine de prévention à Saint-Nazaire.

Les représentants *FO* en CHS 44

Patricia DAVID *FO* INSEE

Chrystelle TONNELIER *FO* DRFiP 44

Bruno LE CARRE *FO* DRFiP44

A-Françoise LOREAU *FO* DRFiP44